

NOTE AUX CLUBS

- LICENCES FAA -

Nous prions nos aimables clubs de se conformer aux consignes suivantes lors du dépôt des Dossiers de Licence FAA et ce afin de faciliter la tâche aux chargés de l'opération :

- 1. Remplir lisiblement les Formulaires et les bordereaux de licences et y apposer le Cachet et la Signature du Président du Club.**
- 2. La photocopie de la CNI / PC doit être claire.**
- 3. Mettre le Nom / Prénom au verso de la photo de l'athlète.**
- 4. Les ratures et les surcharges sont interdites**
- 5. Agrafage obligatoires des documents composant le dossier y compris les photos.**

**Pour plus d'informations,
prière de se rapprocher de la LAA :**

Alger, le 14.12.2015